



République et canton de Genève

# AVIS

---

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy  
est convoqué pour une séance ordinaire  
le jeudi 22 février à 19h15**

ORDRE DU JOUR :

1. Prestation de serment
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2018
3. Modification(s) au sein des commissions permanentes
4. Rapport de la commission
  - a) « Ecole, petite enfance et jeunesse » du 22 janvier 2018
  - b) « Vie sociale et culturelle » du 5 février 2018
5. Communications de l'Exécutif
6. Propositions individuelles, questions et divers

1251 Gy, janvier 2018